

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE

La Cour des Droits de l'Homme: quelle protection?

LE 8 JUILLET 2003 ROME,

PALAZZO MARINI VIA DEL POZZETTO (PIAZZA S. SILVESTRO)

09h30 Régistration

10h00 BIENVENUE

M. Achille Villani Miglietta

Membre du Parlement

10h10

Me Vitaliano Esposito

Avocat Général à la Cour de Cassation

Ex-agent du gouvernement italien à la Cour de Strasbourg

Le procès rapide, de l'art.111 de la Constitution à l'art.6  
de la Convention

10h30 Me Stephen Jacobi

Président de Fair Trials Abroad Londres

Le procès loyal: Principe de droit international

10h50 Prof. Giuseppe Consolo

Membre du Parlement

Les droits de l'homme dans la législation italienne

L11h00 COFFEE BREAK

11h15 Prof. Guido Gerin I

Institut International d'Etudes des Droits de l'Homme

La Loi Pinto et la faillite & l'art.6 de la Convention

11h45 Me Rolf Larsson

Président d'Avocats sans frontières Monde Stockholm

La Cour de Strasbourg: Juge ou Ombudsman

12h30 CONFÉRENCE DE PRESSE: Me. Rolf Larsson

Me. Paolo Iorio

Me. Francescomaria Tuccillo

13h15 LUNCH BREAK

15h00 Philippe de Grunne

Substitut Procureur du Roi Parquet de Bruxelles

La justice en Belgique et la Convention

15h30 Les effets des jugements de la Cour de Strasbourg Interviendront:

Andreana Esposito

Chercheur à l'Université de Naples

Me Saverio Senese du Barreau de Naples

Me Mario Rossi du Barreau de l'Aquila

Me Hugo Bakker du Barreau d'Amsterdam

16h30 DÉBAT

17h30 CONCLUSIONS